



Comité de pilotage TICE du lycée Camille Guérin

(TICE = technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement)

Réunion du 24 mars 2009

Compte-rendu réalisé par Bertrand THOMAS

EN BREF, LES RÉSULTATS DE CETTE SÉANCE

Audit commandé par la Région

La Région a demandé à un consultant indépendant. M. Jean-Louis SCHAFF, d'enquêter dans quelques établissements de l'Académie (dont le nôtre) sur les pratiques et besoins en matière de TICE.

M. Schaff a rencontré ce mardi 24 mars des représentants de toutes les usagers : direction, secrétariats, agents, enseignants, élèves, parents... Il devra ensuite proposer des axes d'action pour mettre en cohérence les usages et développements, plutôt disparates, dans un esprit fédérateur.

Cette réunion a été exceptionnellement et intégralement consacrée à la rencontre entre M. Schaff et les membres du comité.

Il se dégage des interventions quelques idées générales. D'abord que les intervenants sont très attachés au contact direct élèves-enseignants et ne voudraient pas que les TICE y fasse écran. Ensuite que tous souhaitent des outils TICE plus simples, plus fiables, plus disponibles. Enfin que l'équipement de base d'une salle de cours (poste + vidéo-projecteur + sonorisation) est loin d'être assez déployé, essentiellement par manque de moyens humains.

Audit « sécurité »

Par coïncidence, un deuxième audit orienté « sécurité informatique », décidé par le Ministère, a eu lieu a quelques jours d'intervalles.

Les risques évalués sont essentiellement de trois sortes : risque de perte de données importantes (virus, absences de sauvegardes), risque de vols de mots de passe et donc d'usurpation d'identité, enfin risque de piratage invisible de postes pour les utiliser plus tard comme vecteurs d'une attaque de grande ampleur.

Il s'agissait prioritairement de vérifier l'étanchéité du réseau administratif par rapport aux autres réseaux du lycée. Il semble ressortir de cet examen que notre situation est satisfaisante et que les équipements techniques sont de qualité.

Prochaine réunion du comité (pour mémoire)

Lundi 11 mai, 18h10 au CDI.

COMPTE-RENDU DÉTAILLÉ

Liste des présents.

Intervenants exceptionnels Mme Millet (CM, MATICE) – M. Schaff (JLS, Société Aska).

Parents d'élèves M. Dugueperoux (GD, FCPE) – Mme Germain (CG, PEEP).

Personnels du lycée M. Bernard (JJB, ens.) – Mme Bouzat (MB, ens.) – M. Colly (GC, ens.) – M. Cousson (PC, ens.) – M. Filloux (JCF, ens.) – Mme Gaudin (SG, ATL) – M. Henri (MH, ens.) – M. Lebrun (EL, dir.) – Mme Mellet-Yang (BML, ens.) – Mme Rérolle (MR, ens.) – M. Thomas (BT, ATICE) – M. Viallemonteil (JPV, ens.).

Excusés.

M. Chaumet – Mme Kayal – M. Peltier.

La séance est ouverte à 18 H 15.

EL présente à l'assemblée les intervenants exceptionnels : Madame Christiane MILLET, représentant la mission académique TICE du Rectorat et M. Jean-Louis SCHAFF, consultant indépendant missionné par la Région. Il salue également les représentants des parents, Mme Catherine GERMAIN et M. Guy DUGUEPEROUX, qui ont répondu à notre appel pour participer à cette consultation de la Région.

EL explique en quelques mots le travail de M. Schaff : écouter les usagers de six lycées de l'Académie sur le sujet des besoins et pratiques en matière de TICE. M. Schaff a déjà rencontré tout au long de cette journée les personnels de direction, les ATPR et ATICE, de nombreux personnels agents, des secrétariats, de la comptabilité et de la vie scolaire. Il n'a pas pu voir beaucoup d'élèves du secondaire, mais en revanche, les étudiants de prépa étaient bien représentés. Enfin peu de professeurs ont pu se rendre à la rencontre qui leur était consacrée, mais la réunion du comité comble ce manque.

Chacun se présente lors d'un tour de table rapide.

JLS nous présente sa mission. L'ensemble des établissements de la Région représente un puzzle d'architectures et de pratiques très différentes. Cela pose beaucoup de problèmes de compatibilité, par exemple pour la formation des ATPR. Le développement des outils TICE engendre une dépendance à leur bon fonctionnement. La Région se demande ce qu'elle peut faire en la matière. Elle souhaite transformer les usages pionniers et parfois disparates en des pratiques banalisées et plus uniformisées ainsi que garantir à tous l'accès aux moyens TICE.

Le développement des équipements a été très rapide (actuellement plus de 350 machines à Camille Guérin). Cela change profondément le problème au niveau technique et fragilise l'infrastructure. Par exemple, un lycée de l'Académie s'est retrouvé pendant plus de deux semaines sans aucun accès réseau ni Internet, ce qui représente un sinistre majeur qui ne devra pas se renouveler.

La mission de JLS consiste à proposer une mise en cohérence des outils et une réarticulation des équipes : Région – Rectorat – établissements. Un comité de pilotage Région-Rectorat a été constitué et doit se réunir mi-mai.

PC demande quelle est la situation dans les autres régions. JLS répond qu'il ne connaît pas suffisamment toutes les régions pour répondre, mais que la dualité Région-Rectorat pose certainement les mêmes problèmes partout. Il faut aussi remarquer que la Région Poitou-Charentes consacre plus de moyens que beaucoup d'autres en matière de TICE (par exemple postes d'ATPR) et que c'est aussi vrai pour l'Académie de Poitiers (service MATICE, heures ATICE).

GC demande si les compte-rendus de ces réunions Région-Rectorat seront diffusés. JLS pense que ce serait une bonne chose, mais qu'il n'a pas encore d'autorisation formelle.

JLS propose que chacun s'exprime à tour de rôle sur ses attentes et usages TICE.

MH (mathématiques) utilise au quotidien ordinateur + vidéo-projecteur dans sa salle de cours, ainsi que des salles spécialisées pour des travaux pratiques informatiques. Il voit dans les TICE un outil de visualisation/expérimentation et aussi de communication, diffusion de documents (partage de fichiers).

Pendant il insiste sur la nécessité de distribuer aussi sur papier tous ses documents, car un accès Internet simple et quotidien n'est pas disponible pour tous les élèves.

Enfin il regrette l'hétérogénéité des outils proposés par le lycée qui entraîne une certaine confusion.

MRB (langue vivante) déplore le manque de salles de cours équipées avec vidéo-projecteur et sonorisation. Les usages ne demandent qu'à se développer dès que la situation matérielle sera suffisante. Elle regrette aussi de ne pouvoir utiliser des vidéos en direct sur Internet et ne comprend pas bien la logique du filtrage qui bloque certains sites.

JLS indique que l'on peut demander très rapidement une levée du filtrage (avec justification). BT précise que cette levée ne sera pas nécessairement accordée, car cela revient à rendre accessible tout un domaine Internet, et qu'il y a de toutes façons un délai, même court. MRB ne veut pas prendre le risque d'une séance mise par terre par un tel problème, d'autant qu'on ne peut pas en être sûr à l'avance (le filtrage évolue chaque jour). JLS pense qu'il sera nécessaire d'arriver à un assouplissement des règles de filtrage. De toutes façons, le contrat de prestation du SRHD (service régional du haut débit) arrive à échéance en janvier 2010 et devra être reformulé, avec une gestion plus fine des équipements de sécurité et des règles de filtrage.

MH pense qu'il y a une condition à une levée du filtrage : que chacun s'identifie pour avoir accès à Internet. JLS répond que c'est une possibilité, mais qu'elle a un coût considérable. BT est convaincu qu'il ne s'agit pas d'une possibilité, mais d'une obligation. N'importe quel élève ayant en poche un « netbook » (ordinateur très petit et très peu cher) peut se connecter de façon anonyme à Internet, surtout si un accès wifi est ouvert. JLS pense que l'on peut trouver des solutions plus élégantes et plus ciblées : pourquoi imposer les mêmes contraintes aux élèves mineurs et aux personnels administratifs ? Il ya en la matière des décisions lourdes à prendre.

MRB continue : pour elle, le serveur *Camille* est utile pour partager des fichiers, notamment des gros fichiers vidéos, mais l'outil est trop récent et elle n'a pas encore eu assez de temps à y consacrer. JLS : et le carnet de notes Gepi ? MRB : c'est commode pour le calcul des moyennes, mais très peu d'élèves connaissent l'accès à Gepi (sans compter les problèmes de mots de passe). JLS : et le cahier de textes ? MRB : c'est pour l'instant purement administratif, pas un moyen de communication avec les élèves. BT rappelle que lors du dernier sondage TICE (décembre 2007), de nombreux collègues avaient marqué leur attachement à une communication directe avec leurs élèves et montré des réticences quant aux développements des outils TICE dans ce but. JLS témoigne d'établissements où l'utilisation de Gepi comme media enseignants-élèves est tout-à-fait centrale. CG s'inquiète de l'inégalité créée pour les familles qui ne disposent pas d'accès Internet à domicile. JLS rétorque que l'on ne peut pas attendre que tout le monde soit équipé pour commencer à construire quelque chose. GC pense qu'il est bon de préparer l'avenir, mais qu'une communication directe doit prévaloir sur le « tout numérique ». JLS dit que dans d'autres établissements, les équipes pédagogiques ont des positions différentes. Par exemple, le cahier de textes électronique est beaucoup plus utilisé en direction des élèves et de leurs parents, lesquels sont contents d'être informés de ce que font leurs enfants. De toutes façons, la Région souhaite offrir un service que les équipes seront libres d'utiliser selon leurs souhaits.

BMY (langue vivante) regrette aussi le manque de salles équipées et l'absence d'un « vrai » laboratoire de langues. À l'inverse elle témoigne de sa satisfaction au sujet des formations proposées par la MATICE (par exemple utilisation d'un blog pédagogique). JLS : y a-t-il assez de sessions ? BMY : elles sont nombreuses, mais souvent réservées à un public particulier.

JPV (économie) pense que les salles spécialisées sont de moins en moins adaptées à l'évolution des pratiques. Il regrette aussi l'insuffisance des équipements de salles de cours, qui entraîne une gestion compliquée d'échange de salles. Selon lui, les moyens humains (ATPR) du lycée sont largement insuffisants. Il utilise le cahier de textes Gepi, mais pas en direction de ses élèves.

MB (mathématiques) utilise des TICE depuis fort longtemps (ordinateurs Goupil !). Les mathématiques disposent d'un assez bon équipement (quatre salles) Pour elles, les salles spécialisées sont encore d'actualité, par exemple pour préparer l'épreuve pratique maths-info. Cependant, l'arrêt du système Novell (tombé en

panne) et les difficultés rencontrées avec le nouveau système diminuent sa motivation pour l'utilisation des TICE.

CG (représentante des parents) regrette que l'accès à Gepi soit mal connu et parfois difficile (problème de mot de passe). Dans la classe de sa fille, aucun enseignant n'utilise une ressource TICE accessible par Internet. Les élèves doivent utiliser une clé USB pour récupérer de documents. BT lui demande quels services TICE souhaitent les parents. CG : accès au cahier de textes et plus généralement, recevoir des informations sur la vie du lycée, et pouvoir les diffuser aux adhérents de sa fédération. EL répond qu'il s'agit d'un service techniquement trop lourd pour le lycée et qui pose de toutes façons la question de qui aura le droit de diffuser ? CG trouve utile le site Internet du lycée (notamment pour les compte-rendus de réunion), mais la majorité des parents ne le consulte pas. EL rappelle que l'institution offre déjà aux familles l'accès aux services d'inscriptions : post-bac, CROUS, concours etc.

GD (représentant des parents) trouve que les services d'inscription fonctionnent bien, mais qu'ils posent le problème de l'accès de tous à Internet. Quant à l'utilisation pédagogique des outils TICE pour les échanges enseignants-élèves, ils induisent un délai de réponse qui nuit à la communication, surtout si on n'a pas d'accès facile à Internet (même pour une famille équipée, si tout le monde partage un seul accès). De plus le fait pour un professeur de pouvoir contrôler ce qu'a consulté chaque élève et à quelle heure implique un changement des relations profs-élèves qui pourrait être néfaste. BT trouve justement que les possibilités de contrôle offertes par la plate-forme *Claroline* sont excessives. MH en souligne les aspects positifs. GD apprécie la diffusion sur le site des compte-rendus du conseil d'administration, mais voudrait y trouver aussi les annexes.

JJB (sciences de la vie et de la terre) s'exprime au nom du laboratoire de SVT. Beaucoup de postes informatiques sont gérés localement par le technicien du laboratoire. L'équipement est assez satisfaisant. L'accès Internet est très peu utilisé en cours car non fiable. JJB se refuse au « télétravail, » c'est-à-dire à compléter son cours par des informations supplémentaires qui seraient diffusées vers ses élèves par Internet. Il ne voit donc pas vraiment l'utilité d'un espace de stockage en ce qui le concerne. À l'inverse, il utilise beaucoup le mail pour communiquer avec ses élèves. MH renchérit que les distributions de documents numériques qu'il pratique ne font que doubler les distributions sur papier, sauf dans le cas particulier du cours d'informatique, où il utilise le serveur *Camille*. CG a du mal à s'y retrouver entre les différents dispositifs (*Camille*, *Claroline*, *Gepi*) et souhaiterait que les enseignants en choisissent un seul. BT lui répond qu'elle n'est pas la seule mais, qu'hélas, chacun des trois manque de certaines fonctionnalités importantes offertes par les autres. JLS souhaiterait arriver à une synthèse de toutes les fonctionnalités sur un seul service.

JJB doute de l'utilité réelle d'Internet en tant qu'outil pédagogique (et se souvient de l'époque où on présentait l'audio-visuel comme une panacée). Les élèves qui ne sont pas capables de noter des consignes de leur professeur ne s'en sortiront pas mieux face à Internet. Il constate par exemple une grande maladresse pour l'utilisation d'un moteur de recherche.

JJB soulève le problème essentiel de formation de tous (élèves et personnels) soulevé par l'authentification : il a déjà trouvé un ordinateur abandonné en connexion sur un site bancaire...

JCF (Sciences physiques et gestionnaire du site Internet public du lycée) n'utilise pas de vidéo-projecteur. Pour lui, le matériel essentiel, c'est le rétro-projecteur et le marqueur à tableau. De plus, utiliser un vidéo-projecteur impose de réserver une salle équipée.

Il n'est pas complètement satisfait de la messagerie académique `ac-poitiers.fr`, car les messages lui arrivent avec du retard comparativement aux autres messageries. L'hétérogénéité des différents outils Internet lui pose aussi problème. Il indique passer beaucoup de temps pour la gestion du site Internet (*Joomla*) et de la plate-forme *Claroline*. Après une période d'enthousiasme pour les possibilités de *Claroline*, il a changé d'avis, et n'est pas convaincu de l'efficacité pédagogique d'un tel système, qui va même jusqu'à créer une inégalité supplémentaire parmi les élèves. Il ne l'utilise plus que comme un espace de stockage personnel et préfère une communication directe avec ses élèves.

SG (laboratoire de sciences physiques) participe à la gestion des postes informatique de son laboratoire, qui représentent 20% de l'équipement du lycée. Ses collègues et elle le font par goût, bien que ce ne soit pas leur mission première, et ont le sentiment de soulager le travail des ATPR MP et SC. Le laboratoire de physique utilise beaucoup le serveur *Camille* comme un outil technique et non pédagogique. BT indique qu'un nouveau serveur uniquement interne, destiné à la gestion technique sera prochainement mis en place. SG indique que les professeurs de sciences physiques utilisent globalement très peu Internet, mais font un usage important des

systèmes d'acquisition de données reliés à un ordinateur. Elle soulève le problème de l'identification préalable à l'utilisation d'un poste et d'Internet, alors que les élèves travaillent par deux en travaux pratiques. S'il y a un problème, à qui l'imputer ?

Elle n'a pas l'utilité de Gepi, mais fait souvent usage de Grr. En ce qui concerne les équipements, les salles d'accès libre pour les TIPE des prépas sont insuffisantes à certaines périodes. JJB déplore le gaspillage fait pour l'impression des différentes versions des dossiers TIPE, mais cela semble quasiment inévitable.

EL demande si les laboratoires utilisent l'outil de suivi technique TRAC, SG et JJB répondent par l'affirmative.

GC (sciences industrielles) pratique l'informatique depuis plus de 25 ans, au travers de logiciels spécifiques de simulation, dessin, acquisition, de façon analogue aux sciences physiques, mais avec un laboratoire de plus petite taille.

Les SI ont été à l'origine du réseau Novell, ont besoin d'un espace personnel pour leurs élèves, mais ne se sont pas encore réadaptés au nouveau système. Pour ce qui est du cahier de textes Gepi, GC ne veut pas que cela remplace une relation directe avec les élèves. L'usage pédagogique d'Internet est occasionnel, et jamais en direct en cours.

Les professeurs de SI ont commencé à utiliser un tableau blanc interactif (EL précise qu'ils sont les seuls), mais ne peuvent plus l'utiliser suite au vol d'un vidéo-projecteur. GC regrette qu'un vidéo-projecteur de remplacement acheté il y a deux ans n'ait pas encore pu être installé.

PC (documentation) est satisfait des nouveaux postes de travail du CDI. La coexistence de logiciels différents (par exemple Word vs OpenOffice) peut poser problème. Il regrette que certains élèves veuillent imprimer systématiquement tous les documents électroniques fournis par leur professeurs, sans savoir s'ils en auront vraiment l'utilité. Enfin l'avenir est à la gestion des données numériques ; la situation actuelle est plutôt satisfaisante, sauf pour la consultation BCDIweb qui ne fonctionne plus.

EL propose de conclure la séance. JLS propose un objectif très simple mais déjà ambitieux : « faire de demain un aujourd'hui qui marche ! » JJB insiste sur la nécessité de moyens humains importants pour faire fonctionner les TICE, sans lesquels leur avenir serait très sombre. Actuellement, les personnels de laboratoire sont détournés de leur fonction normale. SG renchérit : trop de choses ne fonctionnent que sur la base du bénévolat, d'autant que l'évolution des techniques est extrêmement rapide.

JLS voit la nécessité d'arriver à une stabilisation et une simplification des usages, en procédant par étapes : une première pourrait être la banalisation des vidéo-projecteurs.

La séance est levée à 20 H 30.